

Un Bulletin mensuel du Bureau du Représentant Personnel



Lutter pour mettre fin aux violences sexuelles et au recrutement d'enfants dans des groupes armés en République Démocratique du Congo



Une des nombreuses affiches de la campagne « Brisez Le Silence ! » pour aider les victimes et renforcer la sensibilisation dans la lutte contre les violences sexuelles en République Démocratique du Congo .

Le Bureau du Représentant Personnel lance la campagne « Brisez Le Silence ! »

Depuis la mi-Novembre 2014, les victimes de violences sexuelles en RDC reçoivent gratuitement des conseils pour une assistance médicale et juridique à travers un centre d'appel établi par le Bureau du Représentant Personnel.

Les victimes de violences sexuelles et les personnes aidant des membres de famille, des amis et même des étrangers qui ont subi des violences sexuelles appellent le centre d'appels au 089 7000 222 ou 47 33 33 de 8h00 à 20h00 du lundi au samedi, et parlent directement avec des conseillers formés à cet effet.

Pour accroître la sensibilisation dans ce combat national qui contribue à mettre fin aux violences sexuelles et dans un effort de conscientisation de la population sur l'existence du centre d'appels, le Bureau du Représentant Personnel a lancé une campagne d'affichage dénommée, "Brisez Le Silence ! », à Kinshasa au courant du mois de Mars.

Les panneaux d'affichage « Brisez Le Silence ! » sont un autre élément que nous déployons pour aider à atteindre notre objectif général qui est de mettre fin aux violences sexuelles en RDC ", a déclaré le Représentant Personnel, Madame Jeanine Mabunda. " Fournir un numéro de téléphone dédié au public pour appeler en vue d'une aide en faveur des victimes de violences sexuelles est une forme d'autonomisation. Cette campagne a déjà produit chez les filles et les femmes qui ont été violées une prise de conscience pour elles-mêmes, pour des membres de famille ou des amis afin d'obtenir de l'aide".

Cette campagne d'affichage « Brisez Le Silence ! » que le Bureau du Représentant Personnel va étendre à l'échelle nationale dans les tous prochains mois, fait suite à la diffusion d'un spot radio à travers la RDC destiné à renforcer la prévention contre les violences sexuelles et attirer l'attention sur les numéros d'appels.

« Brisez le silence n'est pas un slogan, c'est un appel à l'action », a déclaré Madame Mabunda. " Nous souhaitons et nous avons besoin de plus de Congolais pour connaître, utiliser le centre d'appels et s'impliquer dans cette lutte. "

Le soutien national pour la campagne s'étend de l'Hôtel de ville de Kinshasa, au Responsable de la MONUSCO, ainsi qu'à une ONG basée à Goma qui a traduit la campagne en Swahili.



Le Représentant Spécial des Nations-Unies en charge de la lutte contre les violences sexuelles en période de conflits en visite en RDC

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en charge de la lutte contre les violences sexuelles en période de conflits, Madame Zainab Bangura, a salué "les progrès significatifs" accomplis dans la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits en RDC au cours de sa visite à Kinshasa, la capitale de la RDC, en fin Mars.

En plus d'avoir assisté à la signature de la déclaration d'engagement des Commandants des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) pour mettre fin aux viols en temps de guerre (voir page 2), Madame Bangura a participé à des réunions de haut niveau, accompagnée de Madame Mabunda, avec le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre en charge de l'Intérieur, le Président du Sénat et la Commission du Sénat sur les violences sexuelles.

Elle a également encouragé la participation d'autres Ministères dans la lutte contre les violences sexuelles en RDC, notamment le Ministère de l'Education.

Progrès Réalisés

Au cours du mois de Mars, la République Démocratique du Congo (RDC) a continué à faire des progrès dans la lutte pour mettre fin aux violences sexuelles et au recrutement d'enfants dans des groupes armés.

QUELQUES ACTIVITES

Le 6 Mars – Condamnation de huit policiers à 10 ans de prison pour viol au Tribunal de Garnison de Mbanza Ngungu à Kasangulu, dans la province du Bas Congo.

Le 7 Mars – Lancement de la campagne d'affichage « Brisez Le Silence! » à Kinshasa.

Le 8 Mars – Journée internationale de la femme marquée par la sensibilisation dans la lutte contre les violences sexuelles à travers des programmes sur la Radio Okapi.

Le 16 Mars – Participation à une émission de la Radio Okapi en direct sur le thème "Comment porter plainte quand vous êtes victime de violences sexuelles?" avec un avocat congolais et auteur de deux livres sur les violences sexuelles en RDC, Maitre Ruffin Lukoo.

Du 17 au 22 Mars – Six jours de mission d'écoute dans la province du Sud Kivu afin d'apprendre plus et d'aider à renforcer la collaboration entre toutes les parties prenantes dans la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants dans des groupes armés en RDC.

Le 23 Mars – Rencontre avec le représentant de l'UNFPA, Madame Diene Keita, et signature d'un accord de financement pour soutenir le renforcement de la capacité de collecte de données sur les violences sexuelles et les efforts de prévention de la RDC.

Le 25 Mars – Matinée d'échanges avec les étudiants et étudiantes de l'Université de Kinshasa dans le but d'élargir la sensibilisation pour la lutte contre les violences sexuelles en RDC.

Le 31 Mars – Signature de la déclaration historique des commandants des FARDC s'engageant à prévenir les violences sexuelles dans les conflits et à prendre des mesures pour la sécurité de tous.

Contactez-nous:
Gladys Mambulu, Chargée de la Communication
gmambulu@stopdrccchildrecruitment.com et
+243 81 621 8891

Suivez-nous sur Twitter:
@StopDRCSV and @StopDRCCR
Et sur notre page Facebook
Stop_DR_Congo_Sexual_Violence

Call Center pour les victimes de violences sexuelles dans le besoin d'assistance médicale ou juridique:
+243 897 000 222 ou 47 33 33

Le Représentant Personnel effectue une mission d'écoute au Sud Kivu

Afin d'en savoir plus et aider à renforcer la collaboration entre les parties prenantes dans la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants dans les groupes armés en RDC, le Représentant Personnel a effectué une mission d'écoute dans le Sud-Kivu de la RDC du 17 au 22 Mars.

Au cours de sa mission de six jours, le Représentant Personnel, Madame Jeanine Mabunda a rencontré quelques victimes des violences sexuelles, d'anciens enfants soldats, des étudiants, des leaders communautaires, des groupes de défense des droits de l'homme, des professionnels de santé, des ONG nationales et internationales, quelques agences des Nations Unies, des représentants du Gouvernement provincial et d'autres personnalités à Bukavu, la capitale du Sud-Kivu.

Une réunion avec les membres de SOS Jeunes Filles en Danger, un consortium de groupes de la société civile, a apporté plus de lumière sur les présumées violences sexuelles sur des nourrissons en 2014, dont certains étaient âgés de 18 mois, dans le village de Kavumu, situé à 35 km au nord de Bukavu.

Le Représentant Personnel, Madame Mabunda, a également participé à un atelier stratégique, organisé par SOS Jeunes Filles en danger, en présence des familles des victimes et de la communauté des représentants de Kavumu, des fonctionnaires de la Police Nationale Congolaise et des ONG nationales et internationales, afin de déterminer comment les parties prenantes et les autorités peuvent travailler ensemble pour trouver des solutions à l'impunité, à la réconciliation, à la prévention et aux autres défis dans la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants dans des groupes armés.

La campagne « Brisez Le Silence ! » est sur les panneaux publicitaires à Kinshasa, sur Facebook et sur Twitter.

Montrez votre soutien en la partageant avec vos amis et votre famille en cliquant « j'aime » sur Facebook et Twitter comme l'ont fait Monsieur Martin Kobler, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Madame Diene Keita, Représentant résident de l'UNFPA en RDC et tant d'autres.

Ensemble, nous sommes plus forts.



Les Commandants des FARDC signent une déclaration historique pour mettre fin aux violences sexuelles

Le 30 Mars, les officiers des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ont signé une déclaration pour s'engager à mettre fin aux viols en temps de conflit en RDC et faire progresser la mise en œuvre de leur plan d'action contre les violences sexuelles, lancé en Septembre 2014.

La déclaration historique, qui fait partie du Plan d'action global des FARDC, nécessite l'engagement des Commandants pour prévenir les violences sexuelles dans les conflits en prenant des mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité des victimes, des témoins, des acteurs judiciaires et autres intervenants au procès pour des crimes de violences sexuelles.

Les FARDC sont les seuls militaires dans le monde à mettre en place un tel plan d'action contre les violences sexuelles.

" Nous sommes des pionniers et nous pouvons servir d'exemple pour les autres nations ", a déclaré le Représentant Personnel, Madame Mabunda, lors de la cérémonie de signature. " Comme je l'ai dit dans le passé, les soldats sont des fonctionnaires et ils doivent être exemplaires. Ils doivent être un sujet de confiance, d'autant plus que le retour à la paix dans notre pays est effectif. Cette déclaration des FARDC est un pas de plus pour la RDC dans la lutte contre les violences sexuelles ».